PROCÈS VERBAL
COMMISSION SPORTIVE SENIORS
MARDI 19 NOVEMBRE 2024 - PV N°16

PRESENTS : GUILLAUMEAU Vincent, BARONDEAU Christophe, SUBRENAT Yannick, PLU Dominique, GUILLAUMEAU Jessica, GADAUD Bertrand.
EXCUSES : DI PIERRO José, DELTREUIL Valérie, BARIAU Marie

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée ou courrier électronique à l'adresse ci-après : secretariat@dordogne-perigord.fff.fr, le droit d'examen étant de 100 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matches de Coupes et Challenges.

Exploitation des feuilles de matchs - Journées des 16-17.11.2024

Feuilles de matchs transmises à la commission de discipline :
D1 Séripub24
- 28827974 : Pays de Montaigne et Gurc 1 / Neuvic St Léon AS 1

D2 poule B
- 28828524 : Foot sud Bastide 1 / Ent. Périgord Noir 1
- 28828527 : FC Prigonrieux 3 / Coteaux Pecharmant 2

D3 poule B
- 28841475 : Annesse et Beaulieu 1 / RC Chapelle Gonaguet 1

D3 poule D
- 28829319 : FC St Geniès 1 / Meyrals 1
- 28839080 : Thiviers Nord Dordogne 2 / Thenon Limeyrat FC 2

D4 poule E
- 28831228 : FC Ladornac 1 / Rouffignac OC 2

Feuille de match transmise à la commission des litiges et contentieux :
F8 poule A : 28945424 : Terrasson Port 1 / La Tour Mar Vert 1

Forfait d'une Journée :
D4 poule C - 28829812 : forfait de **Petit Bersac 2**
C8 poule B - 29711489 : forfait de **Monteil Foyer Rural 2**

Forfait général :
Suite à trois forfaits :
- Critérium à 8 poule A : Champagnacoise SA 2
- Critérium à 8 poule B : Monteil Foyer Rural 2

Les Présidents
BARONDEAU Christophe
GUILLAUMEAU Vincent

Secrétaire de séance
GUILLAUMEAU Jessica

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD
secretariat@dordogne-perigord.fff.fr
Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle